

Communiqué de presse Bruxelles, 21.11.2019

Opération Pangea XII : l'AFMPS a saisi 5 360 colis, soit près de 500 000 produits contrefaits ou illégaux

En 2019, l'opération Pangea XII a changé de forme. Il s'agissait cette fois d'une phase de collecte d'informations, d'analyse et de communication. L'AFMPS a donc récolté les données nécessaires à cette douzième édition qui s'étalait sur un an, de juin 2018 à juin 2019. Pangea est coordonnée par INTERPOL et vise spécifiquement l'interception de médicaments et de dispositifs médicaux contrefaits et illégaux.

En 2019, il n'y a pas eu de semaine d'action internationale Pangea en raison d'un changement de stratégie, entre autres car la date de la semaine d'action devenait très prévisible au cours des dernières années. L'opération Pangea XII visait à récolter et analyser plusieurs données sur une période d'un an afin de sensibiliser la population et de préparer la prochaine action prévue en 2020. En Belgique l'AFMPS a contrôlé plus de 50 000 colis entre juin 2018 et juin 2019, et **saisi 5 360 d'entre eux, soit environ 500 000 comprimés, tubes, flacons, gélules, etc. de produits contrefaits ou illégaux.** Ces saisies ont mené à plus de 140 dossiers pour dopage avec des produits tels que les stéroïdes anabolisants.

Les produits les plus saisis sont des stimulants pour la dysfonction érectile, des stéroïdes, des somnifères et des antidouleurs.

En Belgique, la vente en ligne de médicaments est uniquement autorisée via [les sites web légaux](#) des pharmacies reconnues par l'AFMPS. L'objectif est de protéger la santé des citoyens et éviter le commerce des médicaments contrefaits ou illégaux. La qualité, l'efficacité et la sécurité des médicaments achetés sur les sites web illégaux ne sont jamais garanties.

Les pays d'origine des colis saisis les plus fréquents sont Singapour, l'Inde et les États-Unis.

Pangea : plus de dix ans de collaboration internationale

L'opération Pangea est une opération de collaboration internationale menée simultanément par 293 autorités représentant plus de 120 pays depuis 2008. Cette opération a pour objectif de lutter contre le commerce illégal et la contrefaçon de médicaments, la contrefaçon d'instruments médicaux et contre le crime organisé qui se rattache à ce commerce. Chaque année l'opération Pangea permet notamment de fermer les sites web qui vendent ces produits, de perturber les flux de paiements électroniques occasionnés par ce commerce et d'intercepter aux postes frontières les produits envoyés par les sociétés de courrier et les entreprises postales.

Le but de l'opération est également de faire connaître les dangers liés à l'achat de médicaments sur internet. Plus d'info sur www.medicaments-par-internet.be.

Pour plus d'informations

Ann Eeckhout, porte-parole de l'AFMPS - +32 2 528 40 12 ou +32 495 23 71 69 – comm@afmps.be